

DANS LE LABO DE LA POLITIQUE MIGRATOIRE EUROPÉENNE

Dans le nord de la Grèce, l'association Equal Legal Aid (ELA), partenaire du CCFD-Terre Solidaire, prodigue une aide juridique aux personnes migrantes dans un environnement de travail de plus en plus « hostile », selon le Conseil de l'Europe. La droite, au pouvoir depuis 2019, a durci la politique de l'asile et les conditions d'accès aux camps de réfugiés qui se retrouvent isolés.



Elisa Penriqueur

Une partie de l'équipe, de gauche à droite : Eleni Papageorgiou (avocate), Juliette Malfaisan (fondatrice), Héloïse Mussard (chargée de communication), Helena Baeck (juriste bénévole), Statha Laina (avocate).

Deux chiens errent sur la nationale qui fend la ville de Polykastro, dans le nord de la Grèce. En ce jour de janvier, les badauds attablés face à l'église orthodoxe remarquent à peine, à quelques mètres d'eux, le ballet de bus qui animent la bourgade de 7 000 habitants située non loin de la Macédoine du Nord. Ils déposent des dizaines d'hommes qui se rassemblent devant un local vitré. Tous sont exilés, issus du camp de réfugiés Nea Kavala qui se trouve à quatre kilomètres derrière les collines. Ils viennent, comme chaque mois, assister à la permanence des avocats de l'ONG Equal Legal Aid (ELA). Ces réfugiés, souvent arrivés en Grèce depuis la Turquie voisine, sont en quête d'une aide juridique.

Fébrile, Josh*, un demandeur d'asile indien, entre dans la pièce colorée aux murs couverts de gribouillis de bambins. Les avocats Alexandros Tzenos et Christos Martinis l'attendent autour d'une table basse, courbés sur des chaises

pour enfants. « Une organisation locale nous prête ses locaux. Nous préférons ne pas faire les entretiens dans les camps, car il y a beaucoup de surveillance. Nous voulons un espace où les personnes se sentent bien pour parler », explique Alexandros. Josh sort de son sac tous les documents qui prouvent son existence sociale en Grèce : sa carte magnétique qui donne accès au camp, des décisions écrites des services de l'asile et même ses ordonnances médicales. Le demandeur d'asile regarde avec espoir Christos et Alexandros : « Ma demande a été rejetée trois fois. Pouvez-vous m'aider ? » Les deux avocats tentent de l'éclairer et de décoder les failles de son dossier. Ils contacteront Josh à l'issue de ce premier entretien pour lui transmettre ses possibilités de recours. Christian*, un Sierra-Léonais stoïque, lui succède sur la petite chaise : « J'aimerais être transféré, dans le sud de la Grèce. » Arrivé par l'île de Lesbos, il déplore son transfert dans le camp

« isolé » de Nea Kavala, cerné de murs de béton. « Nous sommes au milieu de nulle part. » Les conseils l'écoutent, traits tirés. Eux sont débordés par leurs nombreux rendez-vous, comme les huit autres avocats de l'association ELA, qui compte treize membres au total.

Hotspots

Ce ressortissant de Sierra Leone a pointé l'un des principaux maux des réfugiés en Grèce : la vie à huis clos. Après l'afflux important de réfugiés, venus notamment de Syrie, en 2015-2016, l'Union européenne a érigé de nouveaux hotspots. Ces centres d'enregistrement frontaliers se situent sur les îles égéennes et dans le nord de la Grèce. « Il s'agissait d'organiser les procédures, de connecter les ONG, les services d'asile et les réfugiés », se souvient Alexandros Tzenos. Mais après 2019, Nouvelle Démocratie, revenue au pouvoir, a modifié les conditions d'accueil. S'est ensuivie la création de centres d'enregistrement nouvelle génération, quasi fermés, dotés de caméras, de grilles, et gérés essentiellement par les services d'asile grec et européen. Les camps de transit à long terme, où les réfugiés sont généralement transférés après leur demande d'asile, ont eux aussi vu leur sécurité renforcée.

Dans le sillage de ces réformes, les ONG en Grèce se sentent « criminalisées », comme le dénoncent divers rapports d'alerte. Le Conseil de l'Europe a en outre fustigé « l'environnement hostile » dans lequel travaillent les défenseurs des droits humains. La présence des ONG a été restreinte dans les camps. Le ministère grec de l'Immigration demande désormais aux ONG de répondre à des « critères prévus par la loi », leur imposant notamment de lourdes procédures administratives d'enregistrement. Une mesure excluante pour Juliette Malfaisan, qui a fondé ELA en 2019. « Cela pénalise les petites structures. Nous considérons que c'est une violation à la liberté d'association », raconte-t-elle dans les bureaux d'ELA nichés dans un immeuble de Thessalonique, chef-lieu de la région. « Le pacte asile et migration européen (lire pages 8-11) ne changera pas grand-chose à notre travail, car nous expérimentons déjà ces procédures à huis clos sur les frontières extérieures. En Grèce, nous voyons les conséquences désastreuses d'une telle politique. »

48 700

Les avocats évitent les camps, mais sillonnent les routes pour aller au contact direct des réfugiés, fixant des rendez-vous dans des bourgades reculées. Une organisation méticuleuse et pesante, détaille Juliette Malfaisan. « Les réfugiés ne peuvent pas venir jusqu'à nous, c'est loin et onéreux. Il faut donc gérer intelligemment nos permanences en évaluant le temps de trajet, les déplacements possibles, en choisissant une heure loin des repas, en trouvant des locaux



Elisa Penriqueur

adaptés. » Les équipes d'ELA fatiguent d'autant plus que les rendez-vous sont de plus en plus nombreux. Plus de 48 700 réfugiés sont arrivés en 2023 contre environ 18 700 en 2022, selon l'UNHCR. Parallèlement à la fermeture des camps, l'exécutif grec a également durci le droit d'asile. En 2020, un projet de loi voté au parlement a élargi la liste des nationalités pouvant être renvoyées dans un pays tiers jugé « sûr ». Pour la Grèce, il s'agit de la Turquie, située à quelques centaines de kilomètres de Thessalonique.

Aussi, des exilés sont en quête de conseils. En 2023, nombre de ressortissants afghans, congolais, irakiens, somaliens, syriens, sierra-léonais ont appelé la hotline d'ELA : + 206 % en un an. « Et néanmoins, nous nous interdisons de répondre à des personnes migrantes qui ne se seraient pas enregistrées en Grèce », déplore Eleni une avocate grecque. Les ONG redoublent de prudence. D'autant que, en 2021, 24 humanitaires ont été poursuivis pour aide à « l'immigration illégale » à Lesbos. La procédure a finalement été annulée, mais elle a marqué les acteurs de terrain. « Nous devons refuser de soutenir des cas pourtant urgents de personnes en danger », regrette Eleni.

Elisa Penriqueur

* Le prénom a été changé

Alexandros Tzenos et Christos Martinis ont vu le nombre de rendez-vous augmenter.

« En Grèce, nous voyons déjà les conséquences désastreuses d'une telle politique »

Juliette Malfaisan, fondatrice d'ELA